

Mobilisation du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation: licenciements dans l'industrie automobile en Espagne

2022/0010(BUD) - 08/03/2022 - Texte budgétaire adopté du Parlement

Le Parlement européen a adopté par 665 voix pour, 28 contre et 3 abstentions, une résolution sur la proposition de décision du Parlement européen et du Conseil relative à la mobilisation du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM) en faveur des travailleurs licenciés à la suite d'une demande de l'Espagne - EGF/2021/006 ES/Cataluña automotive.

Le Parlement a approuvé la proposition de décision visant à mobiliser le FEM en vue d'octroyer une contribution financière d'un montant de **2.795.156 EUR** en crédits d'engagement et de paiement dans le cadre du budget de l'Union pour l'exercice 2022 en réponse à la demande présentée par l'Espagne confrontée à des licenciements dans le secteur de l'industrie automobile (fabrication de véhicules à moteur, de remorques et de semi-remorques) dans la région de Catalogne.

Cette contribution représente 85% du coût total de 3.288.419 EUR, comprenant des dépenses de 3.138.300 EUR pour les services personnalisés et 150.119 EUR pour la mise en œuvre du FEM.

Événements à l'origine des licenciements

Le 28 mai 2020, Nissan a annoncé la fermeture de son usine à Barcelone, ce qui a entraîné plus de 2.500 licenciements directs et la perte de 8.000 emplois parmi ses fournisseurs. Les licenciements visés dans la demande sont concentrés dans quatre comarques de la région de Barcelone (Barcelonès, Alt Penedès, Baix Llobregat et Vallès Oriental), où se trouvent un grand nombre d'entreprises du secteur automobile.

Les députés notent que les conséquences sociales des licenciements seront vraisemblablement importantes pour la Catalogne, où l'industrie automobile est le troisième secteur le plus important (après les produits chimiques et alimentaires), tant en termes de chiffre d'affaires que d'emploi.

Bénéficiaires

La demande concerne au total **705 travailleurs licenciés** dont l'activité a cessé. En outre, l'Espagne prévoit que 450 des bénéficiaires éligibles participeront aux mesures.

Les députés ont rappelé que 34,9% des bénéficiaires visés ont plus de 54 ans, 44,4% sont des femmes et 50,4% ont un diplôme du premier cycle de l'enseignement secondaire ou inférieur. Ils ont souligné l'importance de veiller à ce que les spécificités liées à l'âge, au niveau d'éducation et à la combinaison de ces deux facteurs soient dûment prises en considération lors de la mise en œuvre de l'ensemble de services personnalisés.

Services personnalisés

Le Parlement a rappelé que les services personnalisés à fournir aux travailleurs licenciés pour un total de 37,8% du soutien financier comprennent les actions suivantes: i) ateliers sur les méthodes de recherche d'emploi, ii) orientation professionnelle, iii) formations (compétences horizontales, requalification, perfectionnement et stages et formation professionnelle), iv) soutien à l'esprit d'entreprise, v) subventions à la création d'entreprises, vi) aide à la recherche intensive d'emploi, y compris identification de

perspectives d'emplois locales et régionales, vii) tutorat après réinsertion professionnelle et viii) diverses incitations financières.

Les députés se sont félicités que l'ensemble coordonné de services personnalisés soit conforme à la **stratégie espagnole en faveur de l'économie circulaire** et que la demande d'intervention du FEM ait été soutenue dans le cadre d'un processus associant les partenaires sociaux. Ils ont demandé que les partenaires sociaux soient associés à la mise en œuvre et à l'évaluation de l'ensemble de services.

Enfin, soulignant que la **transformation numérique et écologique** aura un effet significatif sur le marché du travail et sur le secteur automobile, le Parlement a rappelé le rôle important que l'Union devrait jouer pour répondre aux besoins en qualifications nécessaires à la transformation juste conformément au pacte vert pour l'Europe.

Les députés ont demandé d'accorder une attention particulière à l'enseignement qualifié, y compris la formation professionnelle, et à la promotion du système dit d'apprentissage en alternance, qui s'est avéré efficace dans plusieurs États membres.